



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 octobre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 17 octobre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le 09 octobre 2024, s'est réuni à la Salle polyvalente de Francin, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 41

Nombre de membres votants : 52

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT	X		
Patrice	DOMENGET (Suppléant)	ARBIN	X		
Georges	COMMUNAL	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF		M. GIRARD	X
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT			X
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE		R. SAINT GERMAIN	X
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE		B. SANTAIS	X
Nathalie	POMEON	LAISSAUD		J.F. CLARAZ	X
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		D. FAUCCONNET	X
Anne	CONAND	MONTMELIAN		A. BUISSON	X
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		

Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE			X
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS			X
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY			X
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY		A. COMBAZ	X
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY		L. NOEL	X
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY		L. MURAZ	X
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

171-2024 - PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITE 2023 DES STRUCTURES DE COOPERATION DONT EST MEMBRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE

Rapporteur : Béatrice SANTAIS

Les rapports d'activités des EPCI auxquels adhère Cœur de Savoie sont transmis chaque année à la Présidente de la Communauté de Communes en vue d'en informer les membres du Conseil Communautaire.

La Communauté de Communes Cœur de Savoie est à ce jour membre de 9 syndicats mixtes :

- EPFL 73
- Syndicat mixte Métropole Savoie
- Syndicat mixte Alp'Arc
- SIBRECSA
- Syndicat mixte Savoie Déchets
- Syndicat mixte des digues de l'Arc et de l'Isère (SISARC)
- Syndicat mixte CISALB
- Syndicat mixte PNR du Massif des Bauges
- Syndicat mixte PNR de Chartreuse

La Communauté de communes a été destinataire de 6 rapports d'activité 2023 :

- EPFL Savoie
- Syndicat mixte Métropole Savoie
- Syndicat mixte Alp'Arc
- Syndicat mixte Savoie Déchets
- Syndicat mixte CISALB
- Syndicat mixte PNR de Chartreuse

Le syndicat mixte Métropole Savoie a remis le document de la séance du Comité syndical du 3 février 2024, avec, dans le cadre de la prospective financière, le plan pluriannuel de fonctionnement et d'investissement du syndicat mixte pour la période 2023-2026, le tout valant rapport d'activité 2023.

Il sera répondu en séance aux questions sur l'action et la gestion de ces structures par les délégués de la communauté de communes qui siègent dans chacune d'elles.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la présentation de ces rapports.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

La Secrétaire de séance



Christelle HUGONOT

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

